



Un moment crucial dans la transition du Tchad

africacenter.org/fr/spotlight/un-moment-crucial-dans-la-transition-du-tchad/

Par Daniel Eizenga 3 janvier 2022

Le dialogue national tchadien n'aboutira pas à la stabilité ou à la paix tant que ceux qui soutiennent un pouvoir civil et une transition civile continuent d'être exclus du processus de transition.



À la fin du mois dernier, la junte militaire tchadienne, le *Conseil militaire de transition* (CMT), a déclaré une amnistie générale pour près de 300 personnes accusées de « délits d'opinion », de « terrorisme » et d'« atteinte à l'intégrité de l'État ». Cette décision remplit partiellement les conditions préalables exigées par l'opposition armée tchadienne pour leur participation à un dialogue national inclusif. Depuis qu'ils ont pris le pouvoir en avril dernier, après la mort inattendue du président Idriss Déby au combat, les dirigeants de la junte ont présenté ce dialogue comme une étape clé du retour à un régime civil. Le dialogue, cependant, n'inclut pas de nombreux acteurs qui représentent une opposition civile à la transition dirigée par les militaires.

Au lieu de cela, le dialogue cherche à engager une opposition armée composée de groupes politico-militaires considérés comme rebelles ou mercenaires par l'État tchadien, qui ont négocié les conditions de leur participation par le biais d'un comité technique dirigé par l'ancien président Goukouni Oueddei. Ayant lui-même été rebelle, l'expérience de Oueddei lui confère une autorité, un respect et des liens de parenté qui le placent dans une position unique pour jouer le rôle de médiateur.

De nombreux groupes d'opposition armés se sont rebellés contre l'État tchadien depuis les années 2000, mais ils ont régulièrement refusé de se désarmer lors des précédentes amnisties offertes par feu le président Déby. Si son fils réussit à amener ces groupes à la table du dialogue national, cela pourrait marquer un changement significatif dans la politique tchadienne – mais pas pour la démocratie ou la stabilité. Au contraire, cela indiquerait un changement dans la distribution du pouvoir sans s'éloigner des moyens violents par lesquels le pouvoir est et a été obtenu au Tchad.

Comment le Tchad en est arrivé là

Après des années de rébellion en dents de scie, un groupe d'opposition armé connu sous le nom de Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), a mené la dernière sortie en territoire tchadien en traversant la frontière avec la Libye le 11 avril 2021. La colonne de combattants a avancé rapidement dans le désert du nord du Tchad en battant les soldats tchadiens dans une série de batailles. Le 18 avril, les combattants des FACT avaient atteint une zone de la province de Kanem près de la municipalité de Nokou, située à environ 300 km au nord-nord-est de la capitale, N'Djamena.

Officiellement, les FACT et les soldats tchadiens ont engagé d'intenses combats autour de Nokou où le président Idriss Déby a rejoint ses troupes sur les lignes de front. Au cours des combats du 19 avril, Déby a été blessé et évacué à N'Djamena où il a succombé à ses blessures. En mourant au combat, il a tenu la promesse qu'il s'était faite de mourir l'arme à la main. Cela cimenter également l'image de Déby en tant que chef guerrier tchadien par excellence, un mythe et un message que Mahamat Déby continue de propager.

La mort surprenante de Déby a laissé un vide au niveau du pouvoir militaire, qui a été presque instantanément comblé par une junte de 13 membres. Les chefs militaires ont choisi à l'unanimité Mahamat Déby, pour diriger le pays en tant que président par intérim pendant une période de transition. La junte a ensuite suspendu la constitution, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

« La junte a exécuté un coup d'État constitutionnel afin de maintenir le pouvoir et la continuité du règne au sein de la famille de Déby et de ses alliés ».

Le jeune Déby a rapidement sélectionné plusieurs civils pour occuper des postes ministériels. Le gouvernement comprenait des alliés notables du cercle intime de Déby père, d'anciens rebelles disposant d'importantes circonscriptions électorales et des membres de partis politiques appartenant à l'opposition. La désignation d'un gouvernement a permis d'apaiser les tensions au sein de la classe politique tchadienne et de mettre davantage à l'écart les acteurs de l'opposition démocratique qui osaient contester l'autorité et la légitimité de la prise de pouvoir de la junte.

La junte a aussi rapidement publié une charte de transition qui lui sert de cadre juridique. Le document décrit les objectifs de la transition et fournit une feuille de route jusqu'à son aboutissement avec les élections. La charte laisse toutefois de nombreuses questions clés en suspens. Elle ne précise pas quelles conditions seront appliquées aux éventuelles élections. Elle n'exclut pas non plus les membres de la transition de la participation aux élections, comme c'est le cas dans des chartes similaires dans d'autres contextes. Au contraire, ces décisions seront déterminées par le dialogue national inclusif, qui jettera également les bases d'une nouvelle constitution.

En bref, à la suite de la mort d'Idriss Déby, la junte a exécuté un coup d'État constitutionnel afin de maintenir le pouvoir et la continuité du règne au sein de la famille de Déby et de ses alliés.

Implications pour le Tchad et au-delà

Sur la scène internationale, ce coup d'État et la transition militaire sont passés inaperçus. Mahamat Déby s'est jusqu'à présent présenté avec succès comme le garant de la stabilité du Tchad. Il l'a fait en soutenant que le cas tchadien est spécial ou unique et qu'il nécessite donc une application moins stricte des protocoles de l'Union africaine ou des sanctions à la suite de coups d'État de gouvernements occidentaux. Tant que la junte continue à professer son désir d'organiser des élections démocratiques dans les 18 mois, ces acteurs ont acquiescé au contrôle de la junte et n'ont pas suspendu le Tchad ou imposé de sanctions.

Toutefois, cette position ne tient pas compte de ceux qui prendront part au dialogue national « inclusif ». Il semble peu probable que le dialogue inclue l'opposition la plus virulente à la junte, qui n'a pas pris les armes. Un mouvement de citoyens, connu sous le nom de *Wakit Tama* (mot arabe tchadien signifiant « l'heure est venue »), a rejeté la notion de représentativité du dialogue et a refusé d'y participer. Le mouvement a organisé plusieurs manifestations pacifiques pour contester la légitimité de la junte et qui ont été violemment réprimées par les forces de sécurité.

« Le dialogue, cependant, n'inclut pas de nombreux acteurs qui représentent une opposition civile à la transition dirigée par les militaires ».

D'autres mouvements, comme *l'Observatoire citoyen de transition*, ont tenté une approche plus conciliante. Les groupes composant ce mouvement ont demandé à la communauté internationale de tenir la junte responsable des recommandations du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Ces appels sont cependant tombés dans

l'oreille d'un sourd, les autorités de transition continuant à revendiquer la nécessité d'un dialogue national inclusif pour déterminer une nouvelle constitution et le processus électoral.

L'importance accordée par la junte à l'engagement des groupes politico-militaires dans ce dialogue soulève d'importantes questions quant à savoir qui déterminera l'avenir du Tchad. Les dirigeants de ces groupes ont utilisé la violence meurtrière et la rébellion comme moyen de pression et de pouvoir politique. Le Tchad reste obstinément dans sa dernière itération entre guerre et paix.

Les acteurs qui s'assoient pour dialoguer ne parviendront pas à la stabilité, et encore moins à une paix durable, à la prospérité ou à la démocratie. Ceux qui soutiennent un régime civil et une transition civile ont été exclus de la transition. Le dialogue national inclusif de la junte sert ses propres intérêts étroits en apaisant son groupe actuel d'opposants armés et perpétue son pouvoir politique par la puissance militaire et la répression violente.

Cet article a d'abord été publié par ispionline.it dans le dossier ISPI "De retour des baraquements militaires : Le grand retour des putschistes africains en 2021"